



# Les échos

## du conseil de développement de Haute Mayenne

N° 9 - décembre 2011

*Le Conseil de développement est l'association chargée d'organiser et de développer la participation d'habitants, d'associations et d'autres groupes ou organismes à la réflexion sur l'avenir de la Haute Mayenne. Il coopère avec les six communautés de communes, réalise des diagnostics, élabore des propositions, informe et forme les citoyens.*

*De la tristesse à la richesse :*

### les nouveaux indicateurs de richesse

La période que nous vivons pèse sur notre quotidien en apportant chaque jour son « *nouvel indicateur de tristesse* ». Les efforts exigés auprès des plus démunis deviennent insupportables tandis que se développe une récession rapportée sans trêve par les médias. Là, des « experts » jamais à cours d'arguments s'opposent sans relâche alors que sur chaque rencontre ou pourparler entre les dirigeants des nations européennes plane la menace des si puissantes agences de notations, tandis que se gavent des actionnaires obstinément anonymes ...

Ce contexte pointe la responsabilité d'un secteur financier cynique, avide et arrogant, incapable de contrôler les mécanismes qu'il a imposés et s'obstinant à réitérer les mêmes erreurs face aux échecs qu'il engendre.

Dans un espace mondial impitoyable, le politique trouve-t-il son compte ? A présent que les limites de son action sont évidentes, il masque son impuissance en cherchant d'autres coupables que lui-même. En conséquence, plongé dans ce contexte et démuné face aux choix qui gouvernent le monde, le « citoyen » « se doit » d'être coupable. Malgré son impuissance, il paiera !

Ici et là des clameurs de protestation s'élèvent cependant. En dépit des menaces et des risques extrêmes, des peuples animés par un sentiment profond d'injustice se dressent contre toutes les formes d'excès. Générant ainsi des sursauts d'espoir, ils se démarquent des démocraties anciennes dont les valeurs fondamentales se sont perdues en chemin. Le « printemps » arabe ou encore le mouvement mondial des indignés en sont les reflets les plus marquants.

Parallèlement, progressivement, d'autres signaux prometteurs pointent qui sont qualifiés de « nouveaux indicateurs de richesse ».

Elaborés sur le principe d'une participation individuelle large et diversifiée, situés en dehors des références monétaires et matérialistes, ces signes montrent ce qui compte vraiment afin de mieux vivre ensemble dans un environnement plus supportable donc plus durable où l'individualisme fait place à l'intérêt commun.

Des économistes renommés comme Joseph E. Stiglitz, des humanistes comme Edgar Morin ou Stéphane Hessel pour ne citer qu'eux, les prennent en compte en confortant ainsi leur matérialité, en les imposant progressivement, en orientant les regards vers d'autres repères que ceux qui fondent l'incontournable et obsédant Produit Intérieur Brut ou le taux de chômage.

(Suite page 2)

Les échos du Conseil de développement de Haute Mayenne, n°9, décembre 2011, page 1/4



## Agenda

### Conseil d'administration

**mardi 6 décembre,**  
19 h, salle Espace Casati,  
Saint-Pierre-des-Nids

**tous les adhérents sont  
les bienvenus**

### Cinéma et santé

**Du 10 au 19 janvier 2012**  
« La petite chambre », le 19  
janvier, à 20 h au Vox à  
Mayenne, en partenariat avec  
le Conseil de Développement,  
suivi d'un débat.

Pas de voiture ?

Pas envie d'y aller seul(e) ?

Comme d'habitude, nous  
coordonnons le **covoiturage**  
pour chaque événement de  
cet agenda !



(Suite de la page 1)

Sensible depuis des années à ces évolutions que certains persistent à croire utopiques, le Conseil de Développement de Haute Mayenne a répondu sur le sujet par le biais de différentes actions aux sollicitations de la Région des Pays de la Loire : lors de sa dernière AG, il a proposé à ses membres et plus largement au public intéressé, la projection du film « INDICES » - de développement humain - accompagnée d'un débat animé par son réalisateur, Vincent Glenn, documentariste connu. Quelques semaines plus tard à la suite d'une rencontre avec une chargée de mission du Conseil Régional, il a organisé une séance de réflexion animée par l'APSS 53 (association de promotion de l'économie sociale et solidaire) sur la thématique, une autre avec l'association ACTIVE et participé enfin à une journée régionale de restitution.

La première esquisse de la démarche est destinée à s'affiner et à s'affirmer au fil du temps afin que cette nouvelle approche des réalités se construise en ouvrant d'autres voies et d'autres choix pour l'avenir, notamment pour celui du Pays de Haute Mayenne.

Un territoire rural comme le notre possède encore des atouts qui coïncident de manière heureuse avec ce que seraient ces nouveaux indicateurs de richesse dans leur extrême richesse, en lien avec le contexte de vie des habitants et aussi au fait qu'ils laissent une large place à l'imagination partagée. Lorsque la qualité de la vie, le sens de l'entraide, le regard généreux porté aux autres n'ont pas encore entièrement disparu, ils représentent des germes qu'il faut soigner afin que non seulement ils perdurent mais qu'ils se développent.

Quelle que soit sa situation et ses capacités, ses connaissances, son âge,... c'est le travail quotidien de chaque citoyen que d'apporter le soin qu'il faut à cette entreprise, le Pays où nous vivons étant un contexte géographique et culturel humainement idéal pour cette tâche.

**Jean-Claude Louarn, président**

## **Viellir en Haute Mayenne**

« En 2060, une personne sur trois aura plus de 60 ans »<sup>1</sup>. L'augmentation de cette population interroge ou interrogera les territoires.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'année 2012 a été déclarée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ». Ainsi l'Europe se donne comme objectifs de « maintenir la vitalité des personnes âgées, renforcer leur participation à la société et éliminer les obstacles entre les générations »<sup>2</sup>. C'est aussi dans ce contexte que le Pays de Haute Mayenne s'interroge notamment via la Charte du Territoire. **Quelle place pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain au sein du territoire?**

L'étude réalisée pendant le stage en Haute Mayenne et lors de ma formation universitaire (géographie) m'a permis de soulever de nombreuses interrogations et d'esquisser quelques éléments de réponses et de suggestions. Trois points ont principalement retenu mon attention : la dynamique démographique, le logement et la mobilité. Que peut-on brièvement en retenir ?

Entre 1999 et 2007, le Pays de Haute Mayenne n'a pas connu de vieillissement de la population, même si ses effectifs ont augmenté. Autrement dit, la proportion des plus de 60 ans a stagné voire légèrement diminuée, puisqu'elle est passée de 26,24% en 1999 à 26,19% en 2006, pendant cette période le nombre de personnes âgées a cru (+3,13%). Ce très léger rajeunissement s'appuie principa-

lement sur une reprise de la natalité et de l'immigration. Néanmoins, le Pays se caractérise par une part plus importante de plus de 60 ans que le département, la région et la France. Par ailleurs, deux espaces semblent se démarquer au sein du Pays : le nord caractérisé par une population vieillie, et le sud avec une proportion plus importante de jeunes. Peut-on parler de « ségrégation démographique » ? L'approche, via le prisme de l'hébergement, nous a dévoilé certaines logiques, stratégies spatiales. La majorité des personnes âgées souhaitent effectivement vivre chez elles, dans leur milieu de vie habituel. Ce choix est, dans une certaine mesure, conforté par des représentations spatiales, notamment celles des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces représentations nous interrogent sur les possibilités offertes aux individus au sein du territoire. On peut noter que le type d'hébergement proposé ou choisi semble étroitement lié à leur handicap, fragilité ou indépendance. Ce cloisonnement nous interroge. Il participe à une certaine stigmatisation du vieillissement.

Depuis ces dernières années, des initiatives intergénérationnelles proposent une nouvelle approche du vieillissement en favorisant la mixité des générations, des âges, des corps. Elles favorisent les rencontres entre générations extra, mais aussi intrafamiliales. **L'intérogénération : vers une autre approche du vieillissement ?**

(Suite page 3)

Parallèlement, les choix politiques depuis le rapport Laroque (politique publique du maintien à domicile, 1962) ont évolué. La finalité éthique, celle de garder sa place dans la société, alliée au « maintien à domicile », n'est plus réellement défendue. Actuellement, les différentes décisions politiques questionnent les acteurs locaux sur un des maillons permettant de continuer à vivre chez soi : l'aide à domicile. Mais vers quelle aide à domicile s'orientent-on en Haute Mayenne ?

La « mobilité » semble aussi nécessaire pour se plaire à vivre « chez soi » puisqu'elle permet d'être en contact avec les personnes ou lieux intégrant la vie de l'individu. Ainsi, certains sites précurseurs de la rencontre, comme les commerces de proximité, sont également des éléments clés pour les personnes fragiles et autonomes. Ils rendent le village « vivant ». Les lieux de rencontre (Eglise, café, jardin public...) évoluent, de nouveaux s'esquissent.

Par ailleurs, la mobilité des personnes âgées vivant au domicile est marquée par certains paramètres : la rencontre, la saisonnalité, la lenteur, la métrique pédestre, ... Elle se différencie d'une autre, celle des actifs et des plus jeunes caractérisée par la vitesse, ...

**Il y a donc des mobilités** qui ne convergent pas forcément. L'un des sens de l'intergénérationnel pour le territoire ne serait-il pas de tendre vers cette convergence ?

Amélie Bonneau (stagiaire au CD de février à avril 2011)

<sup>1</sup> : BLANPAIN N., CHARDON O., (octobre 2010), « Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », dans *Insee Première*, n°1320, p1 disponible sur <http://www.insee.fr/>

<sup>2</sup> : UE : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu), édité le 17/03/2011 lu le 2/05/2011

Documentations disponibles (mémoire et rapport) au Conseil de Développement et sur son site Internet. ([www.hautemayenne.org/reseau/conseil\\_developpement.htm](http://www.hautemayenne.org/reseau/conseil_developpement.htm))



Visite du Jardin pédagogique intergénérationnel de Saint-Denis de Gastine, lors de la réunion « Bien vieillir en Haute Mayenne »,

## Mon stage au Conseil de Développement

*Trois mois en immersion dans la participation et le vieillissement « actif » !*

*Chaleureusement accueillie au sein des locaux du Conseil de Développement de Haute Mayenne, j'ai pu découvrir le rôle et les actions de l'association. La connaissance du territoire et de la méthodologie axée sur la participation du Conseil de Développement ont été pour moi très intéressants. La démarche innovante et plus pragmatique de l'association est venue enrichir l'approche plus théorique de mes études en géographie (sociale et culturelle).*

*C'est d'ailleurs dans le cadre de ces deux approches que je me suis interrogée sur le vieillissement en Haute Mayenne. L'étude menée pendant ces quelques mois a fait l'objet d'un mémoire de recherche lié à l'Université de Bordeaux et d'une restitution-café-débat à Saint Denis de Gastines. Ce travail est le fruit des nombreuses rencontres facilitées par la connaissance du territoire de l'association.*

*C'est pourquoi, je tiens à remercier celle-ci, ses membres et tout particulièrement Céline Martin, Jean-Claude Louarn et Yvonne Genest qui m'ont suivie, guidée pendant ces trois mois. Je remercie aussi toutes les personnes rencontrées durant ce stage (organismes, particuliers) pour leur disponibilité et conseils.*

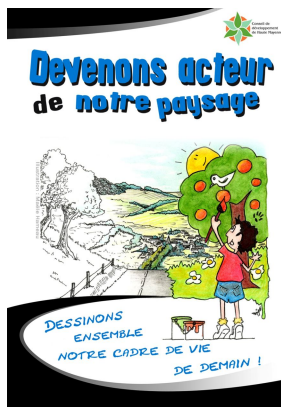
*Des moments riches en échanges, que je ne suis pas prête d'oublier... merci !*

Amélie Bonneau

Jardin pédagogique intergénérationnel d'Alexain, lieu de rencontre des enfants, des résidents de la maison de retraite et de leurs familles



# Horizon Bocage



A l'initiative du Conseil de Développement de Haute Mayenne, via le groupe Horizon Bocage, une réflexion a été lancée en vue de mettre en place une Charte paysagère et urbanistique, projet soutenu par le Pays dans le cadre d'un financement régional (fiche CTU N° 35). Ce projet doit être finalisé pour 2013.

Le groupe Horizon Bocage a rencontré des acteurs locaux, le directeur du Pôle départemental Nord Mayenne, le lycée Rochefeuille, la Maison Familiale Rurale de Pré-en-Pail, le maire de Parigné... Une visite au Pays de Loiron a été organisée afin de découvrir la démarche suivie pour mettre en place leur charte paysagère. Notre exposition de photos de paysages à *Planète en fête* a été appréciée. Nous avons également participé aux *Jeudis de l'urbanisme* organisés par l'association Synergies. Pour compléter nos connaissances, une formation sur la charte paysagère a été mise en place. Elle a rassemblé 30 personnes (membres du Conseil de Développement et techniciens du territoire). De plus, le Conseil de Développement participe à l'élaboration du *Contrat Nature*, en cours de négociation entre le Parc Naturel Régional Normandie-Maine, la Région et la Communauté de communes des Avaloirs. Afin de démarrer la phase opérationnelle, un groupe de réflexion a été constitué. Sa première réunion a eu lieu le 20 octobre. De ces différentes rencontres ont émané des propositions qui vont être discutées par les membres d'Horizon Bocage et plus largement par les élus et acteurs du territoire, car **c'est ensemble que nous dessinerons notre cadre de vie de demain !**

Maxime Marsollier

Une **charte paysagère et urbanistique** résulte d'une démarche souple laissée à l'initiative des groupements intercommunaux qui le souhaitent. Cette volonté se développe dans de nombreux territoires car le paysage n'est plus seulement vu comme une chose à préserver mais comme un support pour construire collectivement des projets pour demain, dans une démarche de développement durable, alliant l'économie, le social et l'environnement. Pour y arriver, il est primordial d'associer un maximum de personnes, car nous sommes tous à la fois acteurs (par nos logements, nos activités professionnelles, ...) et utilisateurs, lorsque nous nous déplaçons.



## Un livre à paraître très prochainement

### *Le bal des frustrés*

"Ce livre traite de l'évolution foudroyante de la ruralité dans l'Ouest de la France au cours du XX<sup>ème</sup> siècle racontée par le roi Epidorius 1<sup>er</sup>, étrange souverain au royaume de l'Absurdie, prisonnier d'une certaine réalité virtuelle mais féru de belles lettres et de chansons françaises."  
Alain Bouvier



**Périodique d'information destiné aux adhérents, sympathisants et partenaires, imprimé par l'association.**

Association à but non lucratif. Responsable de la publication : Jean-Claude Louarn, Président.  
Textes & photos : Amélie Bonneau, Alain Bouvier, Jean-Claude Louarn, Maxime Marsollier, Céline Martin.

Conseil de développement de Haute Mayenne, ancienne mairie, Place Cheverus, 53100 MAYENNE –  
Tél. & fax 02 43 04 64 58 - cd@hautemayenne.org - [http://www.hautemayenne.org/reseau/conseil\\_developpement.htm](http://www.hautemayenne.org/reseau/conseil_developpement.htm)